

## L'église de Saint-Eustache, un patrimoine à conserver

Jean-Paul Ladouceur

Volume 20, numéro 3, 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/77866ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec  
La Fédération Histoire Québec

### ISSN

1201-4710 (imprimé)  
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Ladouceur, J.-P. (2015). L'église de Saint-Eustache, un patrimoine à conserver. *Histoire Québec*, 20(3), 17–21.

# L'église de Saint-Eustache, un patrimoine à conserver

par Jean-Paul Ladouceur

*Jean-Paul Ladouceur est né en 1935 à Saint-Eustache et a fait ses études primaires dans une petite école de rang. Ses études secondaires classiques débutèrent au collège Saint-Laurent et se terminèrent au séminaire de philosophie de Montréal. À l'université, il a étudié la géographie et a obtenu un diplôme de M. A. dans cette matière, et ensuite il a étudié à l'École normale secondaire et a obtenu une licence en pédagogie. Après avoir enseigné pendant trois ans, il a travaillé au gouvernement provincial pendant 35 ans. Depuis sa retraite, il fait des recherches en histoire qui ont été publiées dans la Revue d'histoire de l'Amérique française (1999) et dans Histoire Québec (2003 et 2006).*

La plus vieille église de la région de Deux-Montagnes est celle de la paroisse de Saint-Eustache. Son histoire commence le 24 juillet 1768. À cette époque, c'est le régime seigneurial, et le seigneur s'appelle Eustache Louis Lambert Dumont. Il a, à cette date, concédé au moins 175 terres, dans la partie Rivière-du-Chêne de la seigneurie de Mille-Îles. Il a également fait construire un moulin (le moulin Légaré) qui est exploité depuis 1762. Dans la partie Blainville de la même seigneurie, des terres ont aussi été concédées par le seigneur Céloron de Blainville, mais en moins grand nombre.

Le 24 juillet 1768, des colons de la Rivière-du-Chêne et de Blainville se réunissent pour rédiger une requête à l'évêque (M<sup>sr</sup> Jean-Olivier Briand) dans laquelle ils lui demandent la permission de construire une église et la faveur d'un prêtre résident permanent de la région. L'évêque répondit favorablement à leurs demandes et nomma, à cet endroit, l'abbé François Petit, ancien curé de Sainte-Rose. Ce dernier fit construire une chapelle, non pas à l'endroit de l'église actuelle, mais aux environs de la 25<sup>e</sup> Avenue, car lors de la réunion du 24 juillet, les colons de la partie Blainville avaient demandé que l'église ou chapelle soit construite le plus près possible de la limite seigneuriale de façon à ce que l'accès aux offices soit plus facile pour eux.

La chapelle, terminée à l'été de 1770, fut bénie le 21 novembre par le curé de Pointe-Claire, monsieur Pierre Sartelon, un sulpicien. Entre-temps,

l'abbé François Petit avait été nommé à Repentigny et remplacé par un père franciscain, le père Félix Bérey, qui a continué l'œuvre de l'abbé Petit. Dans une lettre à l'évêque, où il était question de trouver un saint patron

pour la chapelle, le père Bérey écrit ceci : « *Les respectueux attachements qu'ils portent à leur seigneur et leur reconnaissance de bienfaits nombreux ont été le motif de leur choix de ce saint dont monsieur Dumont porte le nom.* ».



*De la première chapelle de 1770 et de la première église, terminée en 1783, il ne reste rien. De la troisième église, terminée en 1833, il ne reste que la façade. De la quatrième, celle de 1845, il reste la façade et quelques murs. L'église actuelle est celle de 1903, décorée au cours des années 1925-1930. (Source : photographie de Vicki Onufriiu)*

C'est donc en hommage au seigneur Dumont que saint Eustache, martyr, fut choisi par les habitants de la Rivière-du-Chêne, le 22 novembre 1770, comme patron de la première chapelle de la région de Deux-Montagnes. Il faut dire qu'au mois de juin 1770, le seigneur Eustache Louis Lambert Dumont avait donné le terrain où se trouve l'église actuelle, pour la construction éventuelle d'une église. Le père Bérey fera d'ailleurs construire sur ce terrain, en 1774, un petit presbytère et y aménagera un petit cimetière. Quelques dizaines d'années plus tard, le nom du lieu dit Rivière-du-Chêne, premier nom de la région, fut par la suite accolé au nom de Saint-Eustache (Saint-Eustache-de-la-Rivière-du-Chêne). Il fut peu à peu remplacé par le toponyme Saint-Eustache attribué à l'église, à la paroisse, puis à la municipalité et, beaucoup plus tard, à la ville.

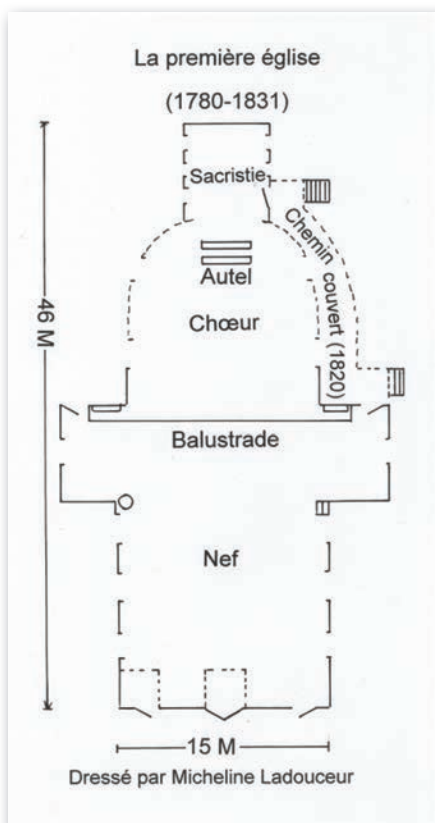
En 1775, le père Bérey, nommé ailleurs, fut remplacé par d'autres prêtres qui ne restèrent pas longtemps dans la région. En 1779, l'abbé Charles-François Perrault fut nommé à la Rivière-du-Chêne et, après quelque

temps, il s'aperçut que la chapelle était devenue trop petite. La population augmentait rapidement, car en plus de l'augmentation naturelle, les deux seigneurs continuaient à concéder des terres. L'abbé Perrault calcula le nombre de paroissiens et de communiant, fit des prévisions, les envoya à l'évêque et pria ce dernier de lui accorder la permission de construire une église sur des terrains donnés par le seigneur Dumont. L'évêque répondit favorablement à sa requête et demanda à l'abbé Pierre Conefroy, qui était architecte, de préparer un plan pour une église capable d'accueillir le nombre de personnes indiquées dans le rapport de l'abbé Perrault.

L'abbé Conefroy dressa le plan d'une église à transept, c'est-à-dire une église en forme de croix latine, l'évêque l'approuva et le transmit à l'abbé Perrault. La construction, commencée au printemps de 1780, ne fut terminée qu'en 1783. La nef avait 120 pieds de long sur 48 de large, les transepts 16 pieds sur 24 et l'abside se terminait en hémicycle. La façade en pierre de taille était dominée par un clocher à deux lanternes que l'on fut obligé de démolir après quelques années, car il était devenu dangereux.

En 1818, on le remplaça par une tour que l'on construisit à l'angle nord-est du portail de l'église. Les offices religieux furent célébrés dans cette église pendant près de cinquante ans, soit jusqu'en 1831.

En 1821 fut nommé à la Rivière-du-Chêne l'abbé Jacques Paquin, un prêtre devenu plus connu que les autres, car c'est lui qui était en poste lors de la bataille du 14 décembre 1837. Après avoir consulté les livres de la fabrique, il s'aperçut qu'elle était très endettée; il lui faudra quatre années pour éponger toutes ces dettes. En 1825, il constata aussi que l'église était encore une fois devenue trop petite; la population avait beaucoup augmenté, car les seigneurs continuaient toujours à concéder des terres. L'abbé Paquin, avec l'assentiment de l'évêque, décida de démolir la tour qui penchait d'un côté et la façade de l'église pour allonger la nef vers l'avant. L'allonge, comme on l'appelait à l'époque, avait environ 25 pieds, et on ajouta de chaque côté une tour carrée. La nouvelle façade était en pierre de taille et donnait l'impression que l'église était beaucoup plus grande qu'elle ne l'était en réalité, car derrière les deux tours clochers, il n'y avait rien. Cette façade



*Le chœur et la voûte en forme d'arc plein cintre.*

est la même que celle que l'on peut observer aujourd'hui, elle n'a pas changé, malgré le temps et les événements malheureux de l'année 1837.

Les travaux commencèrent en 1830 et se terminèrent en 1833. De 1833 à 1836, le curé Paquin fit compléter la finition intérieure et la décoration par deux décorateurs d'églises : René St-James dit Beauvais et un dénommé Perrin. En 1836, tous les travaux étaient terminés et les paroissiens étaient fiers de leur église. Ils ne devaient pas le rester bien longtemps. L'année suivante, le 14 décembre, bataille entre les patriotes retranchés dans l'église et l'armée anglaise, l'édifice est bombardé, des officiers anglais réussissent à y pénétrer par en arrière et à y mettre le feu. Celui-ci se propagea rapidement à toute l'église. Tout l'intérieur de l'édifice brûla, même les deux clochers. Le lendemain 15 décembre, il restait les murs de pierre et la façade qui n'avait pratiquement pas souffert, mis à part la marque d'un boulet près de la porte de droite.

La fabrique ruinée ne sera en mesure de reconstruire qu'en 1841. Cette année-là, on se contenta d'effectuer les travaux essentiels à la réouverture

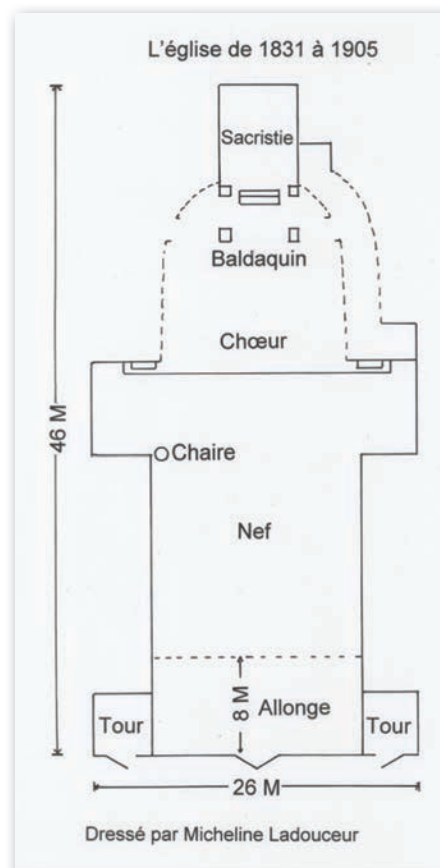
de l'église : le toit sera refait, les murs réparés et haussés de dix pieds, etc... Les premières célébrations auront lieu au mois d'octobre de la même année, après la bénédiction du bâtiment par monseigneur Ignace Bourget. Des travaux de finition à l'intérieur comme à l'extérieur se poursuivirent jusqu'en 1845. Après cette année-là et jusqu'en 1903, il y eut bien quelques améliorations à l'intérieur et à l'extérieur, mais pas de transformations majeures.

En cette même année 1845, un artisan du nom de Louis-Auguste Brien dit Desrochers, époux en secondes noces de Zéphirine Labrie, la veuve du docteur Jean-Olivier Chénier, confectionna le maître-autel, les autels latéraux, la chaire et les fonds baptismaux. « ... le maître-autel est de bois sculpté orné de moulures en plâtre; celui-ci amélioré en 1930 reçut un nouveau tabernacle en métal en 1945. Son tombeau est orné en son centre du sigle marial sulpicien et de motifs végétaux, dorés à la feuille tout comme le retable; sa table d'autel de onze pieds de longueur est maintenant surmontée de deux gradins disposés de chaque côté de la custode (ou tabernacle), elle-même parée d'un bas-relief de deux anges adoreurs; au-dessus des gradins (ou

prédelles), il y a la monstrance du retable dont la custode décorative nous montre le Bon Pasteur, avec sa houlette, portant sur ses épaules un agneau, puis, de chaque côté deux niches; celle de gauche contient la statuette de Saint Louis de Gonzague, et la niche de droite, celle de Notre Dame à l'Enfant; enfin l'étage du couronnement est décoré d'autres motifs végétaux. Quant aux autels latéraux dont la table est d'un peu plus de 7 pieds de longueur, le tombeau est garni au centre d'une couronne de végétaux; le tabernacle présente un cœur entouré d'épines et de feu et surmonté d'une croix; sur le premier gradin du bas, deux anges adoreurs en médaillon parent le tabernacle; au centre de la monstrance, un œil dans un triangle entouré de rayons, et de chaque côté un médaillon respectivement à l'effigie des apôtres Pierre et Paul; enfin le couronnement est enjolivé de motifs végétaux à clochettes. »<sup>2</sup>. « Il est à noter que de 1861 au début du siècle, l'autel latéral actuel de saint Joseph était dédié à la famille de saint Eustache : sainte Théopista, saints Agapite et Théopistus. »<sup>3</sup>.



Le maître-autel de bois sculpté est l'œuvre d'Urbain Brien dit Desrochers.



Au cours de l'année 1903, du temps du curé Herménégilde Cousineau, on constata que l'église était encore une fois devenue trop petite. Le dimanche, même si on y célébrait plusieurs messes, il n'était pas possible d'accueillir tout le monde. Une telle situation était en partie causée par la présence d'estivants qui venaient, le dimanche, profiter des plages de l'autre côté de la rivière des Mille-Isles, en un lieu que l'on appelait Plage Laval. Pour ces derniers, l'église de Saint-Eustache était facile d'accès par le pont de Bellefeuille et beaucoup moins loin que l'église de Sainte-Rose. C'est peut-être pour cette raison que cette partie du territoire de la paroisse de Sainte-Rose fut rattachée à Saint-Eustache, de 1906 à 1946, année où les paroisses de Saint-Agapit, à Deux-Montagnes, et de Saint-Théphile, à Laval (Fabreville), furent créées par décrets canoniques. Ces deux saints étaient des fils de saint Eustache. À l'époque, Laval et tout le territoire des Basses-Laurentides faisaient partie du diocèse de Montréal, ce n'est qu'en 1953 que le diocèse de Saint-Jérôme fut créé.

Lors de la réunion des marguilliers du 23 août 1903, la décision d'agrandir l'église fut prise. On fit appel à Joseph Sawyer, architecte, pour dresser les plans de cet agrandissement qui entraînait des transformations majeures au reste du bâtiment. Les murs latéraux furent démolis et reconstruits en ligne avec les tours clochers, la voûte fut élevée, le toit refait, des colonnes installées à l'intérieur séparent la voûte centrale des bas-côtés, la sacristie fut aussi refaite, de même que la chapelle Sainte-Anne. Quand le toit fut terminé, on s'aperçut qu'il dépassait de quelques pieds la ligne supérieure de la façade de l'église. Pour cacher cette pointe, on construisit une sorte de socle de forme triangulaire sur lequel on installa une statue de saint Eustache, sculptée par Olindo Gratton, de Sainte-Thérèse, et donnée par C.A.M. Globensky. Trois années furent nécessaires pour compléter toutes ces transformations.

Depuis 1906, l'extérieur de l'église n'a pas changé, si l'on excepte l'ajout de la salle paroissiale en 1948. Par contre, à l'intérieur, l'église fut entièrement décorée en 1925. L'abbé Clément Laurin le décrit ainsi : « Pour redonner à l'église un peu de sa splendeur première, l'architecte Tylle orna la voûte en superposant une fausse voûte à caissons en anse de panier, faite de plâtre et de poussière de bois, et, dans les bas-côtés, faisant jaillir une voûte d'arêtes avec nœud au centre pour former ainsi une clef de voûte sculptée, tandis que des arcs doubleaux répartissent le poids de la voûte sur huit colonnes d'ordre composite, couronnées de chapiteaux à doubles volutes de l'ionique réunies par des feuilles d'acanthé du corinthien. Les anges à trompettes à l'entrée du chœur sont remplacés par de simples motifs végétaux. »<sup>4</sup>. Les murs et la voûte donnent au bâtiment une acoustique exceptionnelle, ce qui a incité l'Orchestre symphonique de Montréal à venir y enregistrer des disques.

Depuis, aucun travail d'envergure n'est venu changer l'aspect intérieur, sauf l'ajout des peintures qui ornent le chœur. Ce sont de grandes toiles marouflées d'environ dix pieds de haut par sept de large et toutes, sauf deux, ont été exécutées par des artistes de la région. Deux, non signées, sont attribuées à un artiste local du nom de Xénophon Renaud, elles ont pour sujet *Le martyr de saint Eustache* et *La vocation de saint Eustache*. Une troisième signée par Georges Delfosse, un peintre de Mascouche, représente *L'Assomption de la Vierge* et une autre, *La mort de saint Joseph*, non signée, lui est attribuée. Deux autres sont l'œuvre de Louis-V. Gadbois, un artiste local, l'une représente *Le baptême du Christ* et l'autre *La communion de saint Stanislas de Koska*. Les deux dernières, achetées en Italie en 1874, sont l'œuvre du peintre Ippolito Zapponi et ont été données à la fabrique, l'une par le seigneur C.A.M. Globensky et l'autre par une dame Lacoste (née Globensky). La première représente Sainte-Anne et a ceci de particulier que le seigneur y a fait peindre son portrait parmi

d'autres fidèles et celui de sa femme. L'autre tableau a pour titre *L'apparition de la Vierge à Lourdes*.<sup>5</sup>

En 1953, le curé Louis-Joseph Rodrigue, qui était aussi historien, convaincu de la valeur patrimoniale de l'église, entreprit des démarches auprès de la Commission des monuments historiques de Québec pour qu'elle soit classée monument historique. Dans le préambule de sa demande, il écrit : « Considérant que la construction elle-même de l'église de Saint-Eustache représente un symbole pour les paroissiens de même que pour les visiteurs, compte tenu du rôle qu'elle a pu jouer lors des troubles de 1837 et de la reconstruction plus que centenaire de sa façade et de ses tours; considérant que l'intérieur même de l'église contient des œuvres de grande valeur non seulement en ce qui concerne les tableaux, mais également en ce qui concerne l'ébénisterie de la balustrade et des balustres; considérant que le trésor de l'église comporte un chandelier pascal, l'un des plus beaux de la région de Montréal, et six chandeliers qui font belle figure autour de l'autel liturgique. Ce dernier constitue le seul élément nouveau depuis l'application des décisions conciliaires. Cet autel qui n'a rien d'improvisé a été réalisé par un ébéniste qui a su respecter en tous points la forme de l'autel principal. »<sup>6</sup> Après plusieurs démarches et formalités, l'église fut enfin classée « monument et lieu historique » le 30 juin 1970 et six ans plus tard, on ajouta à ce statut une aire de protection de 500 pieds autour de l'église.<sup>7</sup>

L'église fait partie de l'histoire de la ville et du Québec vu les événements qui s'y sont déroulés. La bataille du 14 décembre 1837 a laissé des traces, non seulement sur la devanture de l'église, mais aussi dans les cœurs et les esprits. Les gens se souviennent des vengeance et des représailles exercées par le Corps des volontaires dirigé par le seigneur Globensky, mais aussi de la sanction de l'Église qui ne leur permit pas d'enterrer leurs

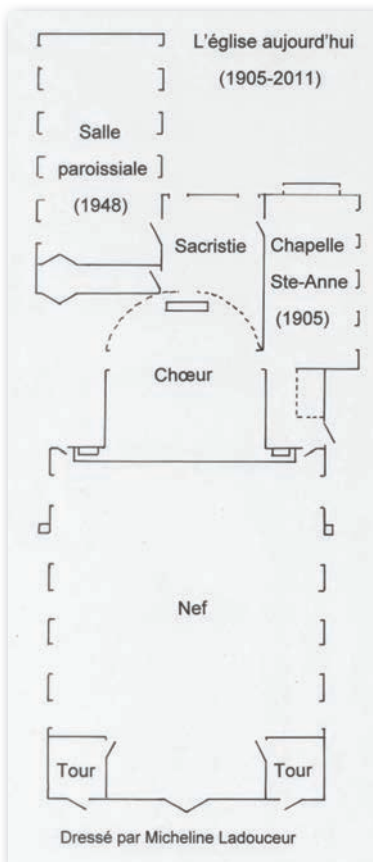
morts dans le cimetière catholique. Toutefois, en 1987, eut lieu un événement depuis longtemps espéré par tous les Québécois, soit la réintroduction officielle dans le sein de l'Église des patriotes morts le 14 décembre 1837, dont Jean-Olivier Chénier, leur chef. Ce dernier et ses compagnons avaient été excommuniés par l'évêque de Montréal, monseigneur Jean-Jacques Lartigue, parce qu'ils avaient combattu le pouvoir colonial, les armes à la main. Le 26 juillet 1987, au cours d'une cérémonie, à l'église de Saint-Eustache, l'urne contenant les cendres de Chénier fut portée avec grand honneur jusqu'à la balustrade et l'évêque du diocèse, monseigneur Charles Valois, procéda à des funérailles avec tout le faste dû à un chef d'État. Par la suite, c'est en grande pompe que les cendres de Chénier furent enterrées dans le cimetière catholique. Le cortège funèbre comprenait de nombreux dignitaires et des milliers de patriotes. Les patriotes excommuniés de la paroisse de Saint-Eustache avaient été inhumés dans le petit cimetière des enfants morts sans baptême, près du mur de l'église, du côté droit. Quand la fabrique acquit les terrains du cimetière actuel, ce petit espace fut connu comme « le jardin du curé », car les curés successifs y cultivaient leurs légumes. Le 24 juin 1996, monseigneur Charles Valois, évêque de Saint-Jérôme, vint bénir le lieu, lui donnant ainsi le statut de cimetière catholique. Par ce geste, il annulait plus de cent cinquante années plus tard les actes plus politiques que catholiques qu'un autre évêque avait décrétés sous la pression du pouvoir civil.

L'église, le presbytère et le couvent forment un bel ensemble qu'il faut absolument conserver, car ils ont été le théâtre d'événements qui font partie intégrante de l'histoire du Québec. Ces monuments sont une partie de nous-mêmes, ils participent à notre identité, et il ne serait pas convenable de les laisser se détériorer tranquillement en ne les entretenant

pas. On oublie trop facilement que les hommes qui y sont morts font partie de ceux qui ont assuré notre survie en tant que peuple en cette terre d'Amérique.

### Sources

- 1 Lettre de messire Bérey à monseigneur de Québec, en date du 22 novembre 1770, citée dans Claude-Henri Grignon, « L'église du souvenir », *La revue des Deux Montagnes*, n° 7, juin 1997, p. 8.
- 2 LAURIN, Clément, « L'historique et légendaire église de Saint-Eustache-de-la-Rivière-du-Chêne », *Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes*, vol. 2, n° 3, août 1979, p. 22-23.
- 3 *Ibid.*, p. 26.
- 4 *Ibid.*, p. 21-22.
- 5 GRIGNON, Claude-Henri, « L'église du souvenir », 2<sup>e</sup> partie, *La revue des Deux Montagnes*, n° 8, octobre 1997, p. 54-56.
- 6 BOILEAU, Gilles, *L'église historique de Saint-Eustache*, Saint-Eustache, 1983, p. 19.
- 7 Inventaire des lieux de culte du Québec, 2006.
- 8 À moins d'indication contraire, les photographies sont de l'auteur.



39,95 \$ • 200 pages • 978-2-89634-234-1

34,95 \$ • 208 pages • 978-2-89634-239-6

39,95 \$ • 584 pages • 978-2-89634-229-7

29,95 \$ • 180 pages • 978-2-89634-238-9

LES ÉDITIONS GID

Tél. : 418 877-3110

editions@leseditions gid.com

leseditions gid.com